



## ÉTUDE MORPHOSYNTAXIQUE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF ATTRIBUT DU SUJET DANS *SILENCE ON DÉVELOPPE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI ADÉ

---

TRAORE Aly

Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

Grammaire et Linguistique du français

[traorealy687@yahoo.fr](mailto:traorealy687@yahoo.fr)

**Résumé :** L'adjectif qualificatif est un lexème qui est adjoint au substantif pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être. Il est un constituant facultatif du syntagme nominal et assume la fonction d'épithète. L'adjectif qualificatif peut également être lié au nom par le truchement d'un verbe copule. Il devient alors un constituant obligatoire du syntagme verbal. Dans cette posture, il remplit la fonction d'attribut du sujet. C'est, précisément, à travers cette fonction que la présente étude veut s'appesantir sur l'adjectif qualificatif. Et le roman *Silence, on développe* de Jean-Marie Adiaffi Adé va servir de corpus. En effet, dans cette œuvre, non seulement les adjectifs qualificatifs attributs y fourmillent, mais ils ont également des propriétés morphosyntaxiques particulières. Ces emplois transgressifs des adjectifs qualificatifs attributs révèlent une certaine forme de liberté qu'affiche l'écrivain ivoirien vis-à-vis de la langue française. En d'autres termes, la morphosyntaxe desdits adjectifs attributs et la sémantique interprétative, qu'on peut en dégager, permettent, à Adiaffi Adé, d'adapter et de prendre en même temps ses distances par rapport à la langue du colonisateur.

**Mots-clés :** Adjectif qualificatif, attribut du sujet, copule, emphase, morphosyntaxe.

### MORPHOSYNTACTIC STUDY OF THE ADJECTIVE IN THE SUBJECT ATTRIBUTE QUALIFIER IN *SILENCE ON DÉVELOPPE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI ADÉ

**Abstract:** The qualifying adjective is a lexeme that is added to the noun to express the quality of the object or being. It is an optional constituent of the noun phrase and has the function of an epithet. The qualifying adjective can also be linked to the noun by means of a copula verb. It then becomes an obligatory constituent of the verbal phrase. In this position, it fulfils the function of subject attribute. It is precisely through this function that the present study wants to dwell on the qualifying adjective. And the novel *Silence, on développe* by Jean-Marie Adiaffi Adé will serve as a corpus. Indeed, in this work, not only do qualifying adjectives abound, but they also have particular morphosyntactic properties. These transgressive uses of qualifying attribute adjectives reveal a certain form of freedom that the Ivorian writer displays with respect to the French language. In other words, the morphosyntax of the said attribute adjectives and the interpretative semantics that can be derived from them allow Adiaffi Adé to adapt and at the same time distance himself from the language of the colonizer.

**Keywords :** Qualifying adjective, subject attribute, copula, emphasis, morphosyntax.

## INTRODUCTION

« L'attribut est le mot ou groupe de mots exprimant la qualité, la nature, l'état qu'on rapporte, qu'on « attribue » au sujet ou au complément d'objet par l'intermédiaire d'un verbe. » (M. Grevisse, 1990, p. 39). En se basant sur cette définition de Grevisse, on constate l'existence, d'une part, de deux types d'attribut : l'attribut du sujet et l'attribut du complément d'objet. Et d'autre part, on remarque qu'en tant que partie du discours, l'adjectif qualificatif est le constituant qui convient le mieux à cette fonction. En effet, « Pour le sens, les adjectifs (autres que les possessifs, les démonstratifs, les numéraux cardinaux et les indéfinis) sont des mots qui servent à caractériser une personne, une chose sous le rapport de la qualité. » (R. L. Wagner et J. Pinchon, 1991, p. 129). C'est pourquoi l'étude suivante « Analyse ou Étude morphosyntaxique de l'adjectif qualificatif attribut du sujet dans *Silence, on développe* de Jean-Marie Adiaffi Adé » veut s'appesantir sur l'adjectif qualificatif assumant la fonction d'attribut du sujet. Le choix de ce roman s'explique par le fait qu'on y découvre de multiples emplois transgressifs de l'adjectif qualificatif attribut du sujet. Avant donc d'entrer dans le vif du sujet, les questions suivantes s'avèrent très importantes : comment la syntaxe de l'adjectif qualificatif attribut du sujet fonctionne-t-elle dans la dynamique de la phrase attributive dans le corpus ? À quelle nécessité correspond-elle ? Et quelles valeurs sémantiques ses emplois asyntaxiques sous-tendent-ils ? L'analyse grammaticale qui motive les interrogations, supra, vont s'appuyer sur la grammaire prescriptive d'autant plus que cette dernière s'intéresse à la morphosyntaxe et à la sémantique des emplois répertoriés. Cette étude va s'organiser alors autour de deux axes fédérateurs à savoir les propriétés morphosyntaxiques de l'adjectif qualificatif attribut du sujet dans le corpus et leurs implications sémantiques.

## 1. LA MORPHOSYNTAXE DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF ATTRIBUT DU SUJET DANS LE CORPUS

La syntaxe de l'adjectif qualificatif dans le roman *Silence, on développe* (désormais *SOD*) de Jean-Marie Adiaffi Adé, remplissant la fonction d'attribut du sujet, se caractérise par des constructions déviantes qui frôlent parfois l'agrammaticalité. « En tant que constituant du groupe verbal, l'attribut se place à la droite du verbe (copule, comme le COD (complément d'objet direct). » (D. Denis et A. Sancier-Chateau, 2007, p. 72). La phrase déclarative présente alors le schéma ci-dessous :

$\Sigma \rightarrow$  **Sujet + V. Cop. + Attribut du sujet.**

Cette réécriture souligne que l'attribut du sujet suit bien la copule. Néanmoins, l'analyse, qui va suivre, a pour objectif de mettre en exergue les nombreuses transgressions, observées dans la construction de certains adjectifs qualificatifs attributs du sujet du corpus.

### 1.1. L'antéposition de l'adjectif attribut du sujet

Certains adjectifs qualificatifs attributs du sujet sont placés conformément à un schéma de distorsion où l'ordre au lieu d'être **Sujet + Copule + Attribut du sujet** est **Attribut du sujet + Copule + Sujet**. Considérons les exemples qui suivent :

(1) **Incorruptible** est ma liberté. (SOD, p. 45).

(2) **Colossale** est la tâche qui incombe au peuple. (SOD, p. 54).

Les phrases déclaratives, ci-dessus, s'ouvrent par les adjectifs qualificatifs « incorruptible » et « colossale », remplissant ainsi la fonction d'attribut du sujet « ma liberté » en (1) et « la tâche qui incombe au peuple » en (2). L'antéposition de ces deux adjectifs qualificatifs attributs du sujet entame l'intégrité grammaticale de ces phrases. En effet, « *L'attribut du sujet ne peut pas être déplacé en dehors du groupe verbal (GV) ; il est placé à droite du verbe, sauf si c'est un pronom personnel conjoint* ». (S. Chartrand et alii, 1999, p. 112). Comme ces deux adjectifs attributs du sujet ne sont pas des pronoms personnels conjoints, alors, leur position régulière sera effectivement à la droite de la copule « est », comme l'attestent (1a) et (2a) :

1a) Ma liberté est **incorruptible**.

2a) La tâche qui incombe au peuple est **colossale**.

Ce sont plusieurs adjectifs qualificatifs attributs du sujet, dans certaines phrases du corpus, qui se retrouvent en position initiale. C'est le cas des adjectifs attributs du sujet « longue », « profonde » et « béante » dans l'exemple ci-dessous :

3) **Longue, profonde, béante** fut la nuit. (SOD, p. 21).

Quelle que soit sa position dans la phrase, l'adjectif qualificatif attribut du sujet précède toujours la copule. L'illustrent les énoncés suivants :

4) J'ai soif : **superbe** est ma soif. (SOD, p. 45).

5) J'ai faim : **superbe, orgueilleuse et fière** est ma faim. (SOD, p. 45).

Les adjectifs qualificatifs attributs du sujet « superbe » en (4) et « superbe », « orgueilleuse » et « fière », en (5) n'ouvrent pas ces phrases. Ces dernières sont constituées de deux propositions indépendantes séparées par deux points. Et les adjectifs qualificatifs attributs du sujet apparaissent dans la seconde proposition, précisément après les deux points. Quand bien même ces adjectifs attributs du sujet ne sont pas en tête de ces phrases, ils précèdent toujours le verbe attributif « est » dans chaque cas listé.

Parfois, l'antéposition de l'adjectif qualificatif attribut du sujet intervient en fin de phrase, c'est-à-dire dans le dernier membre d'une longue phrase. En atteste l'extrait ci-dessous :

6) Le soleil mis alors un temps éternel, à guérir et à sécher, on le comprend, avant d'avoir la puissance, à nouveau, de briller, tant fut **profonde** sa noyade. (SOD, p. 40).

L'adjectif qualificatif « profonde », dans cet exemple, est attribut du SN sujet, « sa noyade », qu'il précède d'ailleurs. En revanche, l'énoncé suivant présente une configuration assez originale, syntaxiquement parlant :

7) **Longue** est la route **aussi long** est mon souffle. (SOD, p. 45).

Ici, l'extrait supra est constitué de deux propositions juxtaposées indépendantes, ayant un noyau identique, la copule « est ». Ces propositions sont reliées directement entre elles vu qu'aucun signe de ponctuation ne les sépare. L'absence d'un signe de ponctuation, qui pourrait permettre alors de les délimiter, est une incongruité syntaxique. En effet, la présence d'une virgule, entre elles, va permettre de saisir que chacune d'elles s'ouvre par un adjectif qualificatif, assumant la fonction d'attribut du sujet. Aussi l'adjectif qualificatif « longue » est-elle attribut du sujet « la route » pendant que l'adjectif « long », précédé de la particule comparative « aussi », remplit également la même fonction par rapport au SN sujet « mon souffle ». Ces deux adjectifs qualificatifs attribués sont donc antéposés par rapport à leurs sujets respectifs. En dehors du genre qui est différent, nous pouvons noter que c'est le même adjectif qualificatif attribut, « long », qui apparaît dans les deux membres de la phrase (7). Cet adjectif qualificatif attribut est tout simplement rédupliqué. Par conséquent, la configuration régulière de cette phrase pourrait être :

7a) La route est **longue**, mon souffle est **aussi long**.

Ce phénomène de réduplication est fécond quant à l'emploi des adjectifs qualificatifs attribués du sujet dans le corpus.

## 1.2. La réduplication de l'adjectif qualificatifs attribut du sujet dans le corpus

Selon J. Dubois et alii (2012, p. 403), « On appelle réduplication le redoublement d'un mot entier ; [...] la répétition d'un ou de plusieurs éléments (syllabes) d'un mot ou du mot entier à des fins expressives... » D'abondantes occurrences répétitives, relevant de la réduplication, se manifestent dans la construction de l'adjectif qualificatif attribut du sujet dans l'œuvre de Jean-Marie Adiaffi Adé. En attestent les fragments ci-après :

8) Je suis **fou, fou, fou**, vous entendez ! (SOD, p. 84).

9) **Ivre**, je suis **ivre, ivre, ivre** de bonheur. (SOD, p. 36).

Dans les exemples susmentionnés, la réduplication ou la répétition consiste à reprendre triplement les adjectifs qualificatifs « fou » et « ivre », fonctionnant comme attribués du pronom personnel sujet « je ». Toutefois, l'agencement des adjectifs qualificatifs repris engendre une transgression au mode d'ordonnement de la structure phrastique. C'est pourquoi Jean-Claude Milner rejette ce type de structuration dans l'affirmation suivante : « Dans un domaine, on ne rencontre pas deux fois la même fonction ; par deux fois les mêmes rôles. [...] Un domaine est une zone de proximité déterminée par l'interdiction de la répétition à l'identique ». (J.C. Milner, 1989, p. 494). Alors, sur le plan syntactique, la réitération des adjectifs attribués du sujet dans les extraits (8) et (9) est

asyntaxique. Les structures phrastiques canoniques de (8) et (9) se présentent ainsi :

8a) Je suis **fou**, vous entendez !

9a) Je suis **ivre** de bonheur.

Par ailleurs, l'adjectif qualificatif « ivre », qui ouvre l'exemple (9), est le même élément qui fonctionne comme attribut du sujet. Ce phénomène itératif fonctionne également dans les extraits que voici :

10) Aussi N'da Bettié Souman, de la nuit ne put-il fermer un œil : tous les deux yeux étaient **ouverts** : **grands ouverts**. (SOD, p. 21).

11) Vous êtes parvenus à cette cime sublime du crime parfait : bravo, vous êtes très **forts** ! vraiment **forts**. (SOD, p. 84).

Au sein des exemples listés, la répétition consiste à reprendre en (10), l'adjectif qualificatif attribut « ouverts » et en (11) l'adjectif qualificatif attribut « forts ». Contrairement aux exemples (7) et (8), les adjectifs qualificatifs attributs sont doublés de morphème d'intensité. Ainsi, dans le premier fragment, la seconde occurrence réitérée est précédée de l'adjectif qualificatif « grands », fonctionnant ici comme un adverbe d'intensité. C'est justement l'adverbe d'intensité, « vraiment », qui accentue la qualité attribuée au sujet « vous ». En considérant le plan syntaxique, le redoublement de ces adjectifs qualificatifs attributs est déviant. En effet, leur réitération brise l'harmonie syntactique des phrases infra, avec la présence impromptue des deux points entre la première et la seconde occurrence de l'adjectif renouvelé dans l'exemple (10). Ce phénomène apparaît également dans l'exemple (11), avec le point d'exclamation qui s'interpose entre les deux formes répétées de l'adjectif qualificatif attribut du sujet « forts ».

Lorsque l'adjectif qualificatif attribut n'est pas repris, Adiaffi Adé trouve toujours un moyen de le distinguer. Parmi ces artifices, nous notons le phénomène de la majusculation des adjectifs qualificatifs attributs du sujet dans le corpus.

### 1.3. La majusculation de l'adjectif qualificatif attribut du sujet

Le terme de la majusculation peut se définir comme l'action de transformer un mot en majuscules. Aux dires de Jean Dubois et alii (2012, p. 291), « on donne le nom de majuscules aux lettres de forme particulière et de plus grande taille que les autres lettres (minuscules) qui s'emploient, en français, au début d'un mot pour signaler un nom propre, un nom unique, le début d'une phrase, le début d'un vers. ». Dans la construction de l'adjectif qualificatif attribut du sujet, Adiaffi va au-delà de cette définition. De nombreux adjectifs attributs du sujet du corpus sont construits entièrement en majuscules. On peut en déduire que l'emploi de la majuscule est symptomatique, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

12) Eux sont tellement **MÛRS** que **POURRIS**, rongés par les vers du mensonge et du pouvoir, pareils aux mangues, ils tombent éclatés d'asticots. (SOD, p. 59).

13) - Non, ce ne sont pas de grands mots, mon frère, nous avons des responsabilités face à la liberté de notre peuple qui est si douloureusement opprimé, exploité, ... **MASSACRÉ ! HUMILIÉ ! DÉPOSSÉDÉ !** de tout... (SOD, p. 91).

En 12, « mûrs » et « pourris », adjectifs qualificatifs attribués du sujet « eux », et en 13, les adjectifs attribués du sujet « notre peuple » « massacré », « humilié » et « dépossédé », se présentent en majuscules alors que ce sont des mots communs. Cette morphologie enfreint la norme syntaxique étant donné que rien ne justifie ici cette configuration. En ce qui concerne le dernier extrait, on pourrait concéder, tout au plus, une majuscule en début des adjectifs qualificatifs attribués « humilié » et « dépossédé » étant donné qu'ils sont précédés d'un point d'exclamation. En effet, à en croire M. Riegel et alii, 2016, p. 170, « *La majuscule marque le début d'une phrase, au début d'un texte (initiale du premier mot) ou après un point (ou un point d'interrogation ou d'exclamation clôturant une phrase).* » Ils doivent donc s'écrire entièrement en minuscules. En témoignent les occurrences (12a) et (13a) :

12a) Eux sont tellement **mûrs** que **pourris**, rongés par les vers du mensonge et du pouvoir, pareils aux mangues, ils tombent éclatés d'asticots.

13a) - Non, ce ne sont pas de grands mots, mon frère, nous avons des responsabilités face à la liberté de notre peuple qui est si douloureusement opprimé, exploité, ... **massacré ! humilié ! dépossédé !** de tout...

L'étude morphosyntaxique, réalisée supra, laisse entrevoir que la construction des adjectifs qualificatifs attribués du sujet est motivée chez Jean-Marie Adiaffi Adé. Les emplois transgressifs de ce constituant phrastique permettent, à ce romancier ivoirien, d'attirer l'attention du lecteur sur la qualité de la vie que mènent les habitants d'Assiéliédougou. Par conséquent, ce fait nous conduit à l'étude des procédés d'emphase.

## 2. LES PROCÉDES D'EMPHASE DANS LA CONSTRUCTION DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF ATTRIBUT DU SUJET

Aux dires de Riegel et alii (2016, p. 667), « *L'emphase - terme emprunté à la rhétorique - désigne tout procédé d'insistance ou de mise en relief* ». En d'autres mots, cette modalité exprime l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. L'emphase est donc un procédé stylistique qui ambitionne de mettre en relief un élément du discours.

### 2.1. L'emphase par antéposition de l'adjectif qualificatif attribut du sujet

Dans le corpus, l'emphase se manifeste par l'antéposition de l'adjectif qualificatif attribut du sujet. Les extraits suivants en sont des illustrations :

(1) **Incorruptible** est ma liberté. (SOD, p. 45).

(3) **Longue, profonde, béante** fut la nuit. (SOD, p. 21).

Ouvrant les extraits supra, les adjectifs qualificatifs attribués « incorruptible », « longue », « profonde » et « béante » focalisent l'attention du lecteur pour en suggérer leurs importances. Autrement dit, leur antéposition, en tête de phrase, n'est donc pas une opération fortuite. Ainsi mis en exergue par sa position initiale, ces adjectifs qualificatifs attribués deviennent du coup les thèmes. Ce sont eux qui, de manière générale, ouvrent ces phrases et le reste des structures phrastiques correspondent alors aux rhèmes. Le thème et le rhème sont deux éléments très importants dans la structuration des constituants de la phrase. En effet, ils entrent en ligne de compte dans la sémantique interprétative de cette dernière. C'est pourquoi

La distinction du **Thème** et du **Rhème** ne doit pas être confondue ni avec l'approche syntaxique Syntagme nominale (SN) / Syntagme verbal (SV), ni avec l'approche propositionnelle. Elle est en effet centrée, d'une part, sur le degré d'*informativité* et de dynamique communicative à l'intérieur d'une phrase et, d'autre part, sur la grammaire des *enchaînements phrastiques*. (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002, p. 572).

Habituellement, leurs positions dans la phrase dépendent de l'intention visée par l'auteur. L'antéposition de l'adjectif qualificatif attribué du sujet au verbe en tête de phrase est expressive. Ainsi, en ouvrant l'exemple (1) par les adjectifs qualificatifs attribués du sujet « incorrigible », Adiaffi Adé indique l'importance qu'il accorde à la notion de la liberté. Il n'est pas donc prêt à brader celle-ci quel qu'en soit le prix à payer pour la conserver. Dans l'exemple (2), il met en exergue les souffrances qu'il a vécues au cours de cette nuit, qu'il peint, d'ailleurs, comme une « nuit » particulière, pénible et interminable. Au regard de ce qui précède, on peut en déduire que :

La phrase française dispose dans l'ordre des mots d'une mobilité incontestable, qui ne saurait cependant atteindre celle qu'on rencontre dans les langues à déclinaison, le latin par exemple. Cette mobilité permet à l'utilisateur d'associer à sa communication une note émotive : expressivité au sens courant du mot, parallélisme psychologique entre la place d'un mot et la préoccupation du sujet parlant, parallélisme chronologique entre la place d'un mot et l'ordre d'apparition du phénomène qu'il exprime, parallélisme entre le mouvement général de la phrase, les faits et les sentiments. (M. Cressot et L. James, 1988, p. 233).

## 2.2. La reduplication dans le corpus, procédé d'emphase

La reduplication vise essentiellement à mettre en relief un élément ou un constituant de l'énoncé. Dans le corpus, l'emphase se manifeste à travers la répétition simple des adjectifs qualificatifs attribués du sujet. En voici deux exemples :

8) Je suis **fou, fou, fou**, vous entendez ! (SOD, p. 84).

9) **Ivre**, je suis **ivre, ivre, ivre** de bonheur. (SOD, p.36).

La répétition des adjectifs qualificatifs attribués du sujet « fou » en 8 et « ivre » dans l'extrait 9 produit un effet d'insistance. Dans le premier exemple, le narrateur insiste sur le caractère insolite de sa situation. En effet, il n'arrive pas à comprendre ce qui lui arrive. Il est en quelque sorte « dépassé » par les événements. La répétition produit alors un effet d'insistance en soulignant ainsi la gravité de la situation que traverse le peuple noir. En revanche, dans le second exemple, le personnage de N'da Bettié Souman veut montrer la grande joie qu'il éprouve à l'annonce de l'indépendance que son peuple vient d'acquérir au prix de mille sacrifices. Il est en extase. Par conséquent, la réitération, à quatre reprises, de l'adjectif qualificatif « ivre » est symptomatique d'une hyperbole renforcée. En effet, l'adjectif qualificatif « ivre » est déjà une hyperbole. « *Du grec huperbolê, « excès » : (l'hyperbole) s'applique à toute formulation « excessive » par rapport à ce que l'on peut supposer de l'intention communicative réelle du locuteur* » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002, p. 295). L'exagération se manifeste également dans les nombreuses occurrences de cet adjectif dans la même phrase. Par conséquent, pour paraphraser P. Fontanier (1977, p. 329), « *La Répétition consiste à employer plusieurs fois les mêmes termes [...] pour une expression plus forte et plus énergique de la passion* ». Aussi le personnage de N'da Bettié Souman manifeste-t-il sa joie dans les deux fragments supra de manière ostentatoire, comme le souligne par ailleurs la majusculation.

### 2.3. La majusculation : une marque d'hypotypose

L'hypotypose est « *une figure de rhétorique destinée à rendre particulièrement vivant un récit ou une description. Elle peint les choses d'une manière si vive et énergétique, qu'elle les met en quelque sorte sous les yeux.* » (F. Parisot, 2005, p. 57). Ce procédé apparaît dans les deux extraits ci-après :

12) Eux sont tellement **MÛRS** que **POURRIS**, rongés par les vers du mensonge et du pouvoir, pareils aux mangues, ils tombent éclatés d'asticots. (SOD, p. 59).

13) - Non, ce ne sont pas de grands mots, mon frère, nous avons des responsabilités face à la liberté de notre peuple qui est si douloureusement opprimé, exploité, ... **MASSACRÉ ! HUMILIÉ ! DÉPOSSÉDÉ !** de tout... (SOD, p. 91).

Dans les quatre occurrences successives, l'emploi des majuscules pour écrire les adjectifs qualificatifs attribués du sujet « mûrs », « pourris », « massacré », « humilié » et « dépossédé » est typique du procédé de l'hypotypose. En effet, leurs morphologies (puisqu'ils sont en lettres capitales), dans les énoncés phrastiques qui les intègrent, les démarquent des autres constituants. Non seulement ces adjectifs qualificatifs attribués du sujet dominent tous les autres éléments de ces phrases, mais ils plastronnent, de manière



évidente, sur les pages 59 et 91. À en croire M. Riegel et alii (2016, p. 170), « *l'usage des lettres capitales permet une mise en valeur, par opposition aux minuscules* ».

Outre ces lettres capitales, ces adjectifs qualificatifs attribués du sujet sont en gras. Ce surlignage est une emphase typographique. Par conséquent, la forme des lettres et la couleur de ces adjectifs qualificatifs attribués du sujet démontrent leur importance dans la sémantique du discours de Jean-Marie Adiaffi Adé. Ce sont des éléments capitaux pour la compréhension de son message, mieux de son idéologie. En effet, à travers ces adjectifs qualificatifs attribués du sujet, le romancier dénonce avec véhémence le comportement cynique des gouvernants. Les points d'exclamation, remplaçant les virgules entre les différents adjectifs qualificatifs attribués du sujet de l'exemple (13), « *indiquent que chaque séquence est portée par une émotion très forte (...)* ». (A. Frontier, 1997, p. 243). Ces points traduisent mieux le sentiment de dégoût qu'éprouve le narrateur envers tous ceux qui exploitent son peuple.

## CONCLUSION

L'adjectif qualificatif attribut du sujet, constituant du syntagme verbal, apparaît comme un constituant essentiel dans le discours de Jean-Marie Adiaffi Adé. Non seulement ce constituant verbal abonde dans son roman *Silence, on développe*, mais, il est également sujet à diverses manipulations. En effet, sa morphosyntaxe ne passe pas inaperçue. Sa morphologie et sa construction interpellent le lecteur à plus d'un titre. Aussi l'adjectif attribut du sujet ouvre-t-il de nombreuses phrases attributives qui les intègrent. De plus, lorsqu'il n'est pas en tête de phrase, il est souvent repris dans la même structure phrastique ou à travers plusieurs phrases. Sa morphologie laisse parfois perplexe le lecteur. On peut en déduire que l'antéposition, la réduplication et la majusculation de l'adjectif qualificatif attribut du sujet sont fécondes. Ces procédés connotent ainsi l'importance que le romancier lui accorde dans la trame de son discours. En effet, l'adjectif qualificatif attribut du sujet permet de véhiculer l'idéologie du romancier en focalisant l'attention du lecteur sur le comportement des colonisateurs et des dirigeants locaux, qui se sont substitués aux précédents. En définitive, la morphosyntaxe de l'adjectif qualificatif attribut du sujet, dans le roman convoqué, permet à Adiaffi Adé de se démarquer non seulement de la langue du colonisateur, mais également du colonisateur lui-même. Le romancier apparaît ainsi comme le porte-voix de son peuple.

## BIBLIOGRAPHIE

- Corpus

ADIAFFI ADÉ Jean-Marie, 1992, *Silence, on développe*, Paris, Benin, Les Éditions du Flamboyant et Nouvelles du Sud.

- Références bibliographiques

CHARTRAND Suzanne-G., AUBIN Denis, BLAIN Raymond et SIMARD Claude avec la

collaboration de MORIN François, 1999, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Québec, GRAFICOR.

CRESSOT Marcel et JAMES Laurence, 1988, *Le Style et ses techniques*, Paris, Presses Universitaires de France.

DENIS Delphine et SANCIER-CHATEAU Anne, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Le

Livre de Poche.

DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste et RIOUL René, 2012, *Le Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du langage*, Paris, Larousse.

FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.

FRONTIER Alain, 1997, *La Grammaire du français*, Paris, Éditions Belin.

GREVISSE Maurice, 1990, *Précis de grammaire française*, Gembloux, Nouvelle Imprimerie Duculot.

MILNER Jean-Claude, 12<sup>e</sup> édition, 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Larousse.

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.

PARISOT Fabrice, 2005, *Littérature et représentations artistiques*, Paris, Édition L'Harmattan.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2016, *Grammaire méthodique du français*, 6<sup>e</sup> édition, Paris, PUF.

WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, 1991, *Grammaire du Français classique et moderne*, Édition revue et corrigée, Paris, Hachette.